

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18408 - 71ÈME ANNÉE

Plus de 180.000 demandeurs d'emploi

Le chômage problème numéro un



Quelques jours après la publication de l'enquête emploi annuelle de l'INSEE, les statistiques de Pôle emploi rappellent que le chômage est le problème numéro un à La Réunion.

Plus de 180.000 demandeurs d'emploi à La Réunion, telle était la situation au mois de mars 2016 selon des dernières statistiques de Pôle emploi diffusées hier. Cela rappelle la crise dans laquelle est plongée La Réunion, 70 ans après l'abolition du statut colonial.

Malgré tous les moyens déployés, malgré la succession des lois de programme, ou d'orientation, la tendance n'arrive pas à s'inverser. La population de La Réunion est amenée à s'accroître de 150.000 personnes au cours des 20 prochaines années. C'est durant ce délai que seront mises en œuvre les mesures prévues dans le projet de loi pour l'égalité réelle.

Les pistes proposées pour le mo-

ment ne remettent pas en cause le système actuellement en place à La Réunion. Ce dernier a jusqu'à présent été bien incapable de faire face à la montée de la population active. Faut de rupture, la tendance à la hausse du nombre de travailleurs au chômage va se poursuivre.

Devant cette situation, la lutte contre le chômage n'est pas le sujet prioritaire des détenteurs de pouvoir. Il suffit de se référer aux sujets mis en avant dans les médias. La préoccupation principale tourne autour de querelles de personnes et d'élection. En 2015, lors des premiers tours des élections départementales et régionales, plus de la moitié des électeurs n'ont pas été votés. Cela veut dire que la majorité a rejeté ce système des élections,

estimant qu'il n'est pas apte à résoudre leurs problèmes, dont le chômage en particulier.

Faute de propositions de rupture, la situation va s'aggraver. Aujourd'hui, le nombre de demandeurs d'emploi est bien supérieur à la totalité des postes fournis par le secteur privé. Les échéances qui attendent La Réunion ne vont pas améliorer les choses. Les crises qu'annoncent la fin des quotas sucriers et la mise en œuvre de l'Accord de partenariat économique sont des menaces pour les derniers secteurs productifs à La Réunion. Le nombre de travailleurs au chômage pourrait alors dépasser celui de ceux qui ont un emploi.

M.M.

180.700 Réunionnais inscrits à Pôle emploi au mois de mars

Nouvelle hausse du nombre de demandeurs d'emploi

Demandeurs d'emploi par catégorie

	Effectif			Évolution (en %) sur		
	Mars 2015	Février 2016	Mars 2016	un mois	trois mois	un an
Réunion (données CVS)						
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	135 560	138 560	136 760	-1,3	0,1	0,9
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite (catégories B, C)	21 750	22 460	24 010	6,9	-1,3	10,4
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	157 310	161 020	160 770	-0,2	-0,1	2,2
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	3 750	3 910	4 420	13,0	10,2	17,9
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	14 920	15 390	15 510	0,8	1,5	4,0
Ensemble des inscrits (catégories A, B, C, D, E)	175 980	180 320	180 700	0,2	0,2	2,7
France (en milliers, données CVS-CJO)						
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	3 775,1	3 852,4	3 790,0	-1,6	-1,3	0,4
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite (catégories B, C)	1 821,3	1 913,9	1 966,7	2,8	1,3	8,0
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	5 596,4	5 766,3	5 756,7	-0,2	-0,4	2,9
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	287,2	282,7	282,6	0,0	-0,1	-1,6
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	399,3	445,1	446,8	0,4	0,0	11,9
Ensemble des inscrits (catégories A, B, C, D, E)	6 282,9	6 494,1	6 486,1	-0,1	-0,4	3,2

Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements DR Pôle emploi-Dieccte Réunion.

Diffusées hier, les statistiques mensuelles de Pôle emploi montrent que la courbe du chômage est loin de s'inverser à La Réunion. Le nombre de travailleurs inscrit à Pôle emploi est toujours supérieur à 180.000. Si le nombre de travailleurs totalement privés d'emploi pendant le mois de référence est en baisse de 1,3 %, il augmente de près de 1 % sur un an. Voici le communiqué diffusé hier par Pôle emploi.

Fin mars 2016, à La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit à 136 760. Ce nombre diminue de 1,3 % sur un mois (soit -1 800 personnes), progresse de 0,1 % sur trois mois et de 0,9 % sur un an. En France (y compris Dom), ce nombre diminue de 1,6 % sur un mois, de 1,3 % sur trois mois et progresse de 0,4 % sur un an.

À La Réunion, en mars 2016, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue de 2,1 % pour les moins de 25 ans (-0,2 % sur trois mois et -8,0 % sur un an), de 1,5 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (-0,8 % sur trois mois et -0,6 % sur un an) et de 0,3 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+2,4 % sur trois mois et +11,3 % sur un an).

Fin mars 2016, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et ayant exercé une activité réduite dans le mois (catégories B, C) s'établit à 24 010 (+6,9 % sur un mois, -1,3 % sur trois mois et +10,4 % sur un an).

Au total, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C est de 160 770 fin mars 2016 à La Réunion. Ce nombre diminue de 0,2 % sur un mois (soit -250 personnes), de 0,1 % sur trois mois et progresse de 2,2 % sur un an. En France (y compris Dom), ce nombre diminue de 0,2 % sur un mois, de 0,4 % sur trois mois et progresse de 2,9 % sur un an.

À La Réunion, en mars 2016, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C diminue de 0,9 % pour les moins de 25 ans (-0,7 % sur trois mois et -7,0 % sur un an), de 0,3 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (-0,9 % sur trois mois et +0,9 % sur un an) et progresse de 0,8 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+2,4 % sur trois mois et +12,5 % sur un an).

Fin mars 2016, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus diminue de 0,1 % (-0,4 % sur trois mois et +1,5 % sur un an) et celui des inscrits depuis moins d'un an diminue de 0,3 % (+0,2 % sur trois mois et +3,1 % sur un an).

À La Réunion, le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C sur les trois derniers mois augmente de 0,8 % par rapport aux trois mois précédents (+9,0 % sur un an).

Sur les trois derniers mois, les entrées pour fin de contrat à durée déterminée (-4,6 %), licenciement économique (-2,1 %) et autre cas (-3,2 %) sont en baisse. Les entrées pour fin de mission d'intérim (+5,9 %), autre licenciement (+8,4 %), démission (+8,8 %), première entrée (+20,6 %) et reprise d'activité (+13,9 %) sont en hausse.

Le nombre moyen de sorties de catégories A, B, C sur les trois derniers mois diminue de 1,6 % par rapport aux trois mois précédents (+6,9 % sur un an).

Sur les trois derniers mois, les sorties pour cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (-6,7 %) et autre cas (-6,2 %) sont en baisse. Les sorties pour reprise d'emploi déclarée (+3,1 %), entrée en stage (+17,7 %), arrêt de recherche (+8,7 %) et radiation administrative (+4,1 %) sont en hausse.

Édito

NRL : Huguette Bello ne doit pas fuir sa responsabilité

Le Haut Conseil de la commande publique s'est tenu hier. Il a montré quelles sont les clients du secteur du BTP. Du côté des opérateurs privés, la demande s'est effondrée, passant de 500 millions d'euros à 200 millions. Pendant le même temps, la part de la commande publique a augmenté, de 500 millions à un milliard. Aujourd'hui, 85 % du chiffre d'affaires dépend de la commande publique. Dans cette dernière figure la nouvelle route du littoral. En enlevant les sommes dépensées dans des activités telles que l'extraction de roches à Madagascar, leur transport sur la mer et en camion, ainsi que toutes les activités qui ont conduit à jeter des milliers de tonnes de galets dans la mer, que reste-t-il comme chiffre d'affaires au secteur du BTP ?

Dans notre précédent édit, nous avons vu en effet combien le projet de route en mer soutenu par l'État va à l'encontre de tous les principes affirmés par le président de la République à la tribune des Nations Unies lors de la signature de l'Accord de Paris vendredi dernier, et par le gouvernement pendant la Conférence environnementale qui s'est déroulée au début de la semaine.

À La Réunion, ce gouvernement est loin d'être un champion de la défense de l'environnement. Il a en effet donné à la Région les dérogations nécessaires pour lancer le chantier, malgré le veto unanime du Conseil national pour la protection de la nature. Les dégâts infligés à l'environnement sont considérables.

Ce projet est loin de réaliser les promesses en termes d'emplois. Lors de sa présentation en

2011 dans un ancien restaurant de Saint-Denis aujourd'hui loué par la Région, 8.000 à 12.000 emplois étaient annoncés. On peut manifestement diviser ce nombre par dix alors que le chantier est censé tourner maintenant à plein régime. Sentant le vent tourner, Huguette Bello essaie donc de récupérer l'affaire sur la base d'une information qui lui a été transmise. Elle dénonce le recours à plus de 400 intérimaires sur ce chantier. Cette nouvelle manœuvre ne peut pas masquer sa responsabilité dans cette situation.

En 2010, l'Alliance dirigeait la Région Réunion et avait lancé d'autres projets. Lors des élections régionales, l'attitude et les déclarations d'Huguette Bello ont favorisé la défaite de l'Alliance et donc la victoire de Didier Robert. L'arrêt du chantier du tram-train et le lancement du projet de route en mer sont des suites logiques. Lors des élections régionales, Huguette Bello n'était pas contre la nouvelle route du littoral. D'ailleurs, son premier co-listier, Gilbert Annette, est totalement impliqué dans ce projet car il compte utiliser les finances de sa commune pour aider à réaliser le raccordement de la NRL au réseau routier actuel.

Avec la poursuite du chantier du tram-train et des autres projets de l'Alliance, de tels faits ne se seraient pas produits. Le chantier de la route des Tamarins était loin de susciter autant d'oppositions et de polémiques. Alors quand Huguette Bello s'en prend aux conditions de travail sur la NRL, il ne faut pas oublier qu'elle est une des responsables de cette situation.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

La hausse de l'aide de l'État ne pourra pas augmenter l'activité

Constructions de logements sociaux en baisse

Le Haut conseil de la commande publique d'hier a confirmé la diminution prévue pour 2016 du nombre de constructions de logements sociaux, malgré une aide de l'État en hausse et qui doit frôler 200 millions d'euros cette année.

Le Haut conseil de la commande publique s'est tenu hier. Il a confirmé que l'État et les collectivités restent des acteurs essentiels dans ce domaine. Ils représentent 85 % du chiffre d'affaires du BTP. Cette dépendance s'explique par la chute des investissements dans le secteur privé, qui sont passés en une quinzaine d'années de 500 millions à moins de 200 millions d'euros. Durant cette période, le montant de la commande publique a plus que doublé, selon les chiffres communiqués par le préfet : de 500 millions d'euros à plus de 1,1 milliards d'euros. Le représentant de l'État a souhaité que les chiffres de la croissance économique se traduisent par une reprise de l'investissement dans le secteur privé. La baisse de plus de moitié des commandes faites par les particuliers et les entreprises a eu en effet de lourdes conséquences pour les artisans. C'est en effet le secteur de prédilection de ce corps de métiers. Le Haut Conseil de la commande publique a en effet indiqué que jusqu'en 2008, les artisans étaient peu présents sur les marchés publics, du fait de contraintes administratives, techniques et financières. Il était également plus rentable pour eux de travailler sur des chantiers de particulier plutôt que dans le logement social. L'aggravation de la crise a changé la donne. Une des réponses est la stratégie du bon achat (SBA) lancée par la CGPME. Elle vise à faciliter l'accès des petites entreprises aux marchés publics.

2290 nouveaux logements mis en chantier

Concernant l'effort de l'État, le préfet a rappelé le financement du logement social. 192 millions d'euros l'an dernier se répartissent en 82 millions d'euros de subvention directe LBU et 104 millions d'euros de défiscalisation. Cela a donné le résultat suivant. En 2015, les mises en chantier de la programmation locative neuve sont de 2632 logements et les mises en chantier en réhabilitation sont de 1 010 logements.

2016 sera la première année entière d'application du plan logement outre-mer (PLOM), signé en juin 2015. En 2016, les prévisions de mises en chantier s'élèvent à 3 219 dans le locatif social neuf et à plus de 786 logements en réhabilitation, soit un total de 4 005 mises en chantier. Par ailleurs, en termes de programmation, 2 646 logements sont programmés au titre de la LBU en 2016 et seront mis en chantier à compter de la fin de l'année 2016, dont :

2 290 logements financés dans le locatif neuf ; 356 logements en réhabilitation ; 409 en amélioration ; 332 logements en accession à la propriété.

Les chiffres de programmation sont en baisse en 2016 par rapport à 2015, malgré un engagement financier de l'État supérieur en 2016 avec 85 millions d'euros subvention et 104 millions d'euros de défiscalisation, une hausse de 3 millions d'euros. Plusieurs explications à cette baisse ont été avancées lors du HCCP. Tout d'abord c'est le nécessaire équilibre entre le financement des logements neufs pour un résultat à court terme, et le financement du foncier pour un résultat à plus long terme. Ensuite, la part de la LBU par logement augmente, dans une recherche d'équilibre des opérations et le maintien de loyers de

sortie adaptés au revenu des locataires.

Subvention complémentaire

En complément, le préfet a rappelé l'annonce, par le Premier ministre, de la mise en œuvre d'une enveloppe complémentaire de soutien à l'investissement public local en 2016, la validation par la ministre des Outre-mer de l'enveloppe du fonds exceptionnel d'investissement et la prolongation du plan local de re-dynamisation du Détachement air 181, soit près de 20 millions d'euros supplémentaires de subventions pour plus de 40 millions d'euros d'investissement.

Dans le domaine de la construction de logements sociaux, l'aide de l'État se situe donc autour de 200 millions d'euros. Cette somme ne permet toujours pas de construire un nombre suffisant de nouveaux logements pour répondre aux besoins actuels. Le rythme reste toujours en dessous des plus de 6.000 logements nécessaires pour que les Réunionnais ayant le droit de vivre dans le parc social puisse le faire. Plus de 20.000 demandes sont toujours en attente.

Une délégation d'élus reçue hier par le Premier ministre

Mayotte : le gouvernement promet 50 millions d'euros d'aides supplémentaires aux collectivités

Suite aux deux semaines de grève générale pour l'égalité réelle à Mayotte, et à la signature d'un accord entre l'Intersyndicale et le gouvernement, une délégation d'élus a été reçue hier à Matignon par le Premier ministre. Au terme de cette rencontre, les collectivités de Mayotte ont obtenu l'engagement de moyens financiers supplémentaires de l'État. Voici un communiqué du Premier ministre résumant les annonces :

« Le Premier ministre Manuel Valls a reçu ce jour, avec la ministre des Outre-mer, George Pau-Langevin, une délégation d'élus de Mayotte. Étaient notamment présents le président du Conseil départemental, Soibahadine Ibrahim Ramadani, le président de l'Association des maires de Mayotte, Saïd Omar Oili, les députés Ibrahim Aboubacar et Boinali Said, les sénateurs Thani Mohamed Soillih et Abdourahamane Soillih ainsi que Sarah Mouhoussoune, conseillère économique, sociale et environnementale. Les échanges ont d'abord porté sur la situation de l'île, récemment marquée par une série d'événements sociaux.

Le Premier ministre a reconnu les difficultés rencontrées par la population de Mayotte et rappelé l'effort de convergence important réalisé par l'État depuis 2012. Il a confirmé l'attachement du Gouvernement à appliquer tous les engagements pris, à l'occasion de la signature du plan Mayotte 2025 (dont le bilan sera détaillé en juin) ou lors de la rencontre avec l'intersyndicale du 15 février 2016 sous l'égide du ministère des outre-mer.

La réunion de ce jour, qui fait suite à de nombreux travaux menés depuis plusieurs mois avec les exécutifs locaux sur les finances locales, a permis au Premier ministre d'annoncer une série d'engagements de l'État en faveur de Mayotte. Parmi ceux-ci : une meilleure prise en compte du dynamisme démographique des communes ; le rattrapage de la dotation globale de fonctionnement (DGF) des communes par rapport à la métropole ; l'examen de pistes permettant de renforcer la solidarité entre les communes (DACOM) ; le transfert aux communes, sur 3 ans, des recettes d'octroi de mer qui leur sont dues ; la mise en place d'un plan de formation ambitieux.

L'État a également reconnu la nécessité de financer les compétences régionales exercées par le département. Le Conseil départemental de Mayotte bénéficiera égale-

ment de la compensation des dépenses consacrées à l'aide sociale à l'enfance, de l'annulation de la créance au remboursement du trop versé par l'État au titre de l'impôt sur le revenu, et d'un soutien pour une meilleure gestion du foncier.

Ces différentes mesures s'élèvent à plus de 50 millions d'euros en faveur de Mayotte.

Le Premier ministre a rappelé par ailleurs l'engagement ferme et déterminé de l'État à lutter sans relâche contre l'insécurité et l'immigration clandestine, et à prévenir la délinquance par des actions en faveur de la jeunesse. Il a demandé au ministre de l'Intérieur et à la ministre des Outre-mer de présenter un plan global sur ces sujets d'ici un mois.

Le Premier ministre s'est enfin dit favorable à une évolution du mode de scrutin actuellement en vigueur pour les élections départementales et à une augmentation mesurée du nombre d'élus si un large accord politique se dégageait en ce sens.»

Oté

Ranpli z'ot pla ! Ranpli z'ot pla ! Ziska k'i débord

Matant zélida la ékrir Justin :

Mon shèr nové, mon sp-ès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, moin la pans aou l'ot zour kan bann travayèr batiman té apré fé la grèv. Dann mon kèr moin té i s'anplègn bann patron ; sé zot i fé lo pli gro travaye. Sé zot i pran lo riskab. Sé zot lé ankor mal vi ! Zot i pass pou in bann sisèr d'san bann travayèr an pliské sa kan zot i di na poin moiyin donn in rogoumantasyon. Arshèv avèk sa, bann sindika i boush shomin d'moun : konm lo patron bann patron trépé d' travayèr I boush shomin pou tout in popilasyon. Mi pans pa ou na in n'afèr pou mète la dsi ! tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, inital dir aou moin lé pa d'akor sanm ou kan ou i pran la défans bann patron pars an parlann l'èsploitation bann travayèr, é l'èsploitation lo zoutiy d'travaye, mi sa rankont aou in kékshoz :

Par kou d'shans, moin la gard in bout l'émission la pass dann la télé. In ga i apèl Fransoi Ruffin l'ariv avèk in shéma. Té i mark an lign la par lo bénéfis bann gran l'antropriz bann z'aksyonèr i kapar pou zot. Momandoné lété karant pour san - sa in bonpé déza !-koméla sé katrovin pour san. Katrovin pour san d'aprè sak le moune i di, i lès mèm pa do koi pou l'antropriz invèstir-sa i apèl l'oto-finansman sa . Sa i vé dir lo bann z'aksyonèr l'aprè manj lo foi l'antropriz é i sousyé mèm pa pou dévlop ali, sansa pou fé viv ali sinploman.

Aprés a bann gro patron, zot i s'plèngn z'inpo lé tro shèr, la sékirité sosyal lé tro shèr, mèm lo salèr bann travayèr i fatig azot pou tiré é kan i domann l'ogmantasyon dizon sé plant in kouto dann z'ot do. Lo sèl shoz i intèrès azot sé ranpli z'ot pla, ranpli z'ot pla, ziska k'i débord. Tok ! Pran sa pou ou.

Justin

« Dan blan, kèr noir » - In kozman po la rout

Fransh vérité, sa in kozman mi aprésyé pa ditou. Dabor pars lo blan i pass pou in kalité, é lo noir i pass pou in défo. Pa promyèr foi mi di sa mé mi ardi ankor in kou : i di pa la mizèr noir ? I di pa travaye o noir ? Parl pi tout bann kozman lo noir lé mal vi dodan ! Astèr nout kozman, kosa li vé dir ? Li vé dir na désèrtin nana in l'aparans é lo l'aparans lé plito an z'ot favèr. Mé dann la réalité, z'ot vérité i tourn lo do avèk z'ot l'aparans. I diré zot sé d'bon moun é alé oir la pa vré. Dan blan, kèr noir ! Sa sé in vilin défo nout sosyété koméla.